



### Objet du contrat

Une offre Santé complète comprenant :

• 5 niveaux de couverture, de **100% à 300%** de la base de remboursement Sécurité sociale



### Cible du contrat

- TOUS les particuliers à partir de 18 ans jusqu'à 85 ans et Ascendants jusqu'à 90 ans inclus
- Résidents en France métropolitaine



#### Produits compatibles

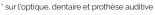
SPVIE Santé famille + peut être renforcé avec différentes gammes de produits\*\* :

- L'offre Santé VEGA Particulier : Une surcomplémentaire non responsable, pour de meilleurs remboursements
- ▲ L'intégralité du Module Horizon :
- Horizon IJ Hospi Accident
- · Horizon Protection Juridique
- · Horizon Tempo Décès Accident
- · Horizon Garantie Accident de la Vie



## Points forts

- ▲ Les **ascendants sont des bénéficiaires** au même titre que les autres ayants droits
- Un contrat responsable avec une large gamme de prestations
- Une couverture immédiate à la souscription, sans délai d'attente
- Remboursement intégral des Soins et Prothèses dans le cadre du 100% Santé\*
- ◆ Forfait équipement optique jusqu'à 290 € (monture + verres)
- Aucune formalité médicale
- ▲ Le Tiers-Payant généralisé et offre de services MySantéClair
- Des garanties assistance en inclusion avec des prestations spécifiques aidants
- Des garanties obsèques en inclusion
- Facilité du suivi des remboursements des bénéficiaires ascendants via l'espace assuré
- Un seul appel de cotisation pour toute la famille



<sup>\*\*</sup> bénéficiaires ascendants non éligibles



# SPVIE Santé Famille + : Tableau de garanties

es remboursements sont exprimés en y compris remboursement de l'Assurance maladie Obligato	Niveau <b>A</b>	Niveau <b>B</b>	Niveau <b>C</b>
HOSPITALISATION - (EN MEDECINE, CHIRURGIE, OBSTETRIQUE, PSYCHIATRIE - HORS CHIRU orfait journalier hospitalier non remboursé par la SS <sup>©</sup>	RGIE ESTHETIQUE)  100%FR	100%FR	100% FR
ans limitation de durée	100%BR		
Honoraires médicaux - Praticien adhérant aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (2)	100%BR	125%BR 105%BR	150% BR 130% BR
onoraires médicaux - Praticien non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée  rais de séjour en établissement conventionné	100%BR	125%BR	175% BR
rais de séjour en établissement non conventionné	100%BR	100%BR	125% BR
rais de séjour en cas d'hospitalisation à l'étranger (3)	100%BR	100%BR	100% BR
Chambre particulière non remboursée par la SS <sup>(4)</sup> /jour	Néant	25€/jour	45 €/jour
it accompagnant non remboursé par la SS d'un enfant affilié (max 30 j/an) (9	Néant	15€/jour	20 €/jour
SOINS COURANTS AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL CONVENTIONNÉ OU NON			
lonoraires paramédicaux	100%BR	100%BR	105%BR
<b>lonoraires médicaux -</b> Consultations, visites, consultations en ligne pratiqué par un médecin dhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée <sup>(2)</sup>	100%BR	100%BR	125%BR
lonoraires médicaux - Consultations, visites, consultations en ligne pratiqué par un médecin non	100%BR	100%BR	105%BR
dhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (2)	100%BR	100%BR	105%BR
Ionoraires médicaux - Actes d'imagerie médicale et actes techniques médicaux pratiqués par un nédecin adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (2)	100%BR	100%BR	125%BR
Ionoraires médicaux - Actes d'imagerie médicale et actes techniques médicaux pratiqués par un nédecin non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (2)	100%BR	100%BR	105%BR
analyses et examens de laboratoires	100%BR	100%BR	125%BR
Médicaments remboursés par la SS à 65%, 35% et 15%	100%BR	100%BR	100%BR
Médicaments prescrits non remboursés par la SS - par an et par bénéficiaire	10 €/an	15€/an	30€/an
Matériel médical (Appareillage et prothèses médicales - hors aide auditive - prothèses dentaire et	100%BR	100%BR	125%BR
quipement optique)			
Ambulance, taxi conventionné - Hors SMUR)	100%BR	100%BR	125%BR
AIDES AUDITIVES OU EQUIPEMENT (PAR OREILLE) - RENOUVELLEMENT PAR APPAREIL TOUS I	LES 4 ANS		
compter du 1er janvier 2021			
quipement 100% SANTÉ* (Classe I**)		Sans reste à payer (6)	
quipement AUTRE QUE 100% SANTÉ' (Classe II'')	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	auditive (hors accessoires) y compri	1
ppareillage auditif par oreille - par bénéficiaire iles et entretien - par bénéficiaire	100%BR	100%BR	125%BR
usqu'au 31 décembre 2020	100%BR	100%BR	125%BR
ppareil auditif remboursé par la SS	100%BR	100%BR	125%BR
OPTIQUE - PAR ÉQUIPEMENT (MONTURE + 2 VERRES). POUR LES CAS DE RENOUVELLEMENT, Y COMPI			125/6517
ANIER 100% SANTÉ	RIS ANTICIPES, SE REI ERER AOX	CONDITIONS GENERALES	
Equipement 100% Santé" (classe A)		Sans reste à payer (7)	
Prestation d'adaptation et d'appairage	100%BR	100%BR	100%BR
PANIER LIBRE *** - Équipement autre que 100% Santé (classe B)			
Par verre simple - par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans***	25€	45€	50€
Par verre simple - par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans***	20€	25€	30€
Par verre complexe - par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans***	82,5€	82,5€	82,5€
Par verre complexe - par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans***	90€	90€	90€
Par verre très complexe - par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans***	82,5€	82,5€	82,5€
Par verre très complexe - par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans***	90€	90€	90€
Par monture de lunettes - par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans***	35€	50€	60€
Par monture de lunettes - par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans***	20€	30€	35€
Prestation d'adaptation et d'appairage	100%BR	100%BR	100%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans*** (8)	100% BR + 30 €	100% BR + 50 €	100% BR + 60 €
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non	100% BR + 30 €	100% BR + 45 €	100% BR + 50 €
emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) Chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire	10% PMSS les 2 yeux	10% PMSS les 2 yeux	10% PMSS les 2 yeu
Plafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)	10% PMSS tes 2 yeux	10% PMSS tes 2 yeux 10% PMSS	10% PMSS tes 2 yeu
DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL	10% FM33	10% FI*133	10% FM33
OINS ET PROTHESES 100% SANTE*		Sans reste à payer (7)	
compter du 1er janvier 2020 - Couronnes et bridge		Sans reste à payer (7)	
A compter du 1º janvier 2020 - Prothèses amovibles		Sans reste à payer (7)	
ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ "			
ANIER LIBRE ***			
OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7)	100%BR	125%BR	150%BR
nlays / Onlays à tarifs libres	100%BR	125%BR	150%BR
rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive,	100%BR	150%BR	200%BR
ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation)			
nlay Core à tarifs libres	100%BR	150%BR	200%BR
orthodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (g)	150%BR	150%BR	200%BR
rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursés par la SS/an/bénéficiaire lafond dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS	Néant	100€/an	150€/an
uniquement pour le panier reste à charge maîtrisée, le panier libre et l'implantologie) u-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN	450 €	675 €	810 €
ure thermale remboursée par la SS:			
-Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale	Néant	100%BR	125%BR
-Forfait transport et hébergement thermale - Forfait global annuel	Néant	100€/an	150€/an
ctes ou frais d'acupuncture, de chiropraxie, d'ostéopathie, et d'homéopathie non remboursés par la SS (10)	Néant	Néant	75€/an
/accins non remboursé par la SS (hépatite A, typhoïde, fièvre jaune) (11)	Néant	30€/an	35€/an
Ostéodensitométrie osseuse non remboursée par la SS	Néant	Néant	50€/an
GARANTIES OBSÈQUES (EN CAS DE DÉCÈS DE L'AFFILIÉ OU D'UN AYANT-DROIT)			
Adulte jusqu'à 75 ans et enfant > 12 ans (délai de carence de 6 mois)	100%PMSS	100%PMSS	100%PMSS
Adulte à partir de 76 ans (délai de carence de 6 mois)	Dégressivité d	de 10% par an avec un plancher de	20% du PMSS
ACCICTANION			
ASSISTANCE Assistance	Oui	Oui	Oui

un pays étranger, la prise en charge des frais de séjour par l'assureur est limitée aux bases indiquées au paragraphe 3.2.4 Actes effectués à l'étranger. (4) Cette prise en charge est exclue en cas d'hospitalisation dans les milieux spécialisés (cures de désintoxication en cas d'aicoolisme ou de toxicomanie) et dans les édablissement médico-sociaux (Maison d'Accuell Spécialisé, maison de retraite, EHPAD) tels que définis à l'Article 1.2 action sociales et dets familleus septialisation dans les milieux spécialisés (cures de désintoxication en cas d'aicoolisme ou de toxicomanie) dans les établissement médico-sociaux (Maison d'Accuell Spécialisés ment no conventionnés. (3) Cette prise en charge est exclue en cas d'hospitalisation dans les établissement en cas d'aicoolisme ou de toxicomanie), dans les établissements non conventionnés et dans les établissement médico-sociaux (Maison d'Accuell Spécialisé, maison de retraite, EHPAD) tels que définis à l'Article 1.32-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Elle est limitée à 30 jours par an et par bénéficiaire pour les séjours en soins de suite, de réadaptation, de rééducation et assimilés, en unité de soins psychiatriques, en maison de repos et centre de convalescence. (6) Dans la limite des parties réellement engagés et des prix limites de vont en définis dans la notice d'information. (7) Dans la limite des frais réellement engagés et des honoraires limites de facturation définies dans la notice d'information. (9) Les prestations eremboursées » et «non remboursées» et «non remboursées»

\*Tels que définis règlementairement : dispositif 100 % Santé par lequel les assurés couverts par un contrat de complémentaire santé responsable peuvent bénéficier de certaines prestations d'optique, d'aides auditives et de prothèses dentaires définies règlementairement et intégralement remboursées par l'assurance maladie obligatoire et les complémentaires santé, donc sans frais restant à leur charge, sous réserve que les professionnels de santé respectent les tarifs maximum fixés. "Voir la liste règlementaire des options de la liste A et de la liste B dans la notice d'information." "Y compris le remboursement de la Securité sociale.

# SPVIE Santé Famille + : Tableau de garanties

	Niveau <b>D</b>	Niveau <b>E</b>
HOSPITALISATION - (EN MEDECINE, CHIRURGIE, OBSTETRIQUE, PSYCHIATRIE - HORS CHIR	RURGIE ESTHETIQUE)	
Forfait journalier hospitalier non remboursé par la SS <sup>©</sup> Sans limitation de durée	100%FR	100%FR
lonoraires médicaux - Praticien adhérant aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (2)	200%BR	300%BR
onoraires médicaux - Praticien non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (2)	180%BR	200%BR
rais de séjour en établissement conventionné	225%BR	300%BR
rais de séjour en établissement non conventionné	150%BR	200%BR
rais de séjour en cas d'hospitalisation à l'étranger (9)	100%BR	100%BR
hambre particulière non remboursée par la SS (4)/jour	60€/ jour	75€/ jour
it accompagnant non remboursé par la SS d'un enfant affilié (max 30 j/an) (9	25€/ jour	30€/ jour
SOINS COURANTS AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL CONVENTIONNÉ OU NON	256, 154.	Je 2, jeu.
onoraires paramédicaux	155%BR	200%BR
Ionoraires médicaux - Consultations, visites, consultations en ligne pratiqué par un médecin		
dhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée <sup>©</sup>   Ionoraires médicaux - Consultations, visites, consultations en ligne pratiqué par un médecin non	175%BR 155%BR	250%BR 
dhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée <sup>©</sup> lonoraires médicaux - Actes d'imagerie médicale et actes techniques médicaux pratiqués par un	150%BR	200%BR
nédecin adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (2) tonoraires médicaux - Actes d'imagerie médicale et actes techniques médicaux pratiqués par un nédecin non adhérent aux dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée (2)	130%BR	180%BR
	-	
nalyses et examens de laboratoires	175%BR	200%BR
lédicaments remboursés par la SS à 65%, 35% et 15%	100%BR	100%BR
dédicaments prescrits non remboursés par la SS - par an et par bénéficiaire	40€/an	60€/an
Matériel médical (Appareillage et prothèses médicales - hors aide auditive - prothèses dentaire et equipement optique)	150%BR	200%BR
rais de transport sanitaire	150%BR	200%PD
Ambulance, taxi conventionné - Hors SMUR)	*	200%BR
AIDES AUDITIVES OU EQUIPEMENT (PAR OREILLE) - RENOUVELLEMENT PAR APPAREIL TOU	S LES 4 ANS	
compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021		
quipement 100% SANTÉ <sup>*</sup> (Classe I <sup>**</sup> )	Sans reste	à payer (6)
quipement AUTRE QUE 100% SANTÉ" (Classe II"")	Limité à 1 700 € TTC par aide auditive (hors acc	essoires) y compris le remboursement de la SS
ppareillage auditif par oreille - par bénéficiaire	150%BR	200%BR
iles et entretien - par bénéficiaire	150%BR	200%BR
usqu'au 31 décembre 2020	*	
ppareil auditif remboursé par la SS	150%BR	200%BR
OPTIQUE - PAR ÉQUIPEMENT (MONTURE + 2 VERRES). POUR LES CAS DE RENOUVELLEMENT, Y COM	-	
PANIER 100% SANTÉ		
quipement 100% Santé* (classe A)	Sans reste	à paver (7)
restation d'adaptation et d'appairage	100%BR	100%BR
ANIER LIBRE *** - Équipement autre que 100% Santé (classe B)	100/05/1	100,051
Par verre simple - par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans***	65€	80€
Par verre simple - par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans***	35€	45€
Par verre complexe - par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans***	95€	105€
Par verre complexe - par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans***	90€	90€
Par verre très complexe - par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans***	95€	105€
Par verre très complexe - par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans***	90€	90€
Par monture de lunettes - par bénéficiaire dont l'âge est >= 16 ans***	75€	80€
Par monture de lunettes - par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans***	45€	55€
Prestation d'adaptation et d'appairage	100%BR	100%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non		
	100% BR + Q0 €:	100% BR + 120 €.
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non	100% BR + 90 € 100% BR + 70 €	100% BR + 120 € 100% BR + 90 €
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8)	100% BR + 70 €	100% BR + 90 €
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) 'hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire	100% BR + 70 € 10% PMSS les 2 yeux	100% BR + 90 € 10% PMSS les 2 yeux
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire 'lafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)	100% BR + 70 €	100% BR + 90 €
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'äge est < 16 ans''' (8) 'hirurgie optique réfractive - par oeil et par bénéficiaire lafond Lentilles et chirurgie de l'oeil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL	100% BR + 70 € 10% PMSS les 2 yeux 10% PMSS	100% BR + 90 € 10% PMSS les 2 yeux 10% PMSS
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'äge est < 16 ans''' (8) chirurgie optique réfractive - par ceil et par bénéficiaire (lafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'äge est < 16 ans''' (8) Chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire Plafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL COINS ET PROTHESES 100% SANTE'	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7)
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) 'hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire l'afond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE*  a compter du 1** janvier 2020 - Couronnes et bridge  a compter du 1** janvier 2021 - Prothèses amovibles	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7)
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) 'hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire l'alfond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAÎRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE*  a compter du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge  a compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ "	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7)
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  COINS ET PROTHESES 100% SANTE*  L'COMPTET du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge  L'COMPTET du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles  VANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ "	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7)
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) 'hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire l'alfond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAÎRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE*  a compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 - Couronnes et bridge  a compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ **  ANIER LIBRE ***	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7)
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  IOINS ET PROTHESES 100% SANTE*  L'OOMSET PROTHES	100% BR+70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste  Sans reste	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) 'hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire l'initurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire l'initurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire l'initurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire l'initurgie optique d'initurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE* compter du 1** janvier 2020 - Couronnes et bridgecompter du 1** janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ **  ANIER LIBRE ***  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) 'lalays / Onlays à tarifs libres rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive,	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) 'hirurgie optique réfractive - par ceil et par bénéficiaire lafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  .compter du 1° janvier 2020 - Couronnes et bridge .compter du 1° janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ ''  ANIER LIBRE '''  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) halays / Onlays à tarifs libres rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire la fond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  compter du 1° janvier 2020 - Couronnes et bridge  compter du 1° janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ ''  ANIER LIBRE '''  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) illays / Onlays à tarifs libres  rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) ilay Core à tarifs libres	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire la fond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  compter du 1° janvier 2020 - Couronnes et bridge  compter du 1° janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ ''  ANIER LIBRE '''  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) slays / Onlays à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation)  alay Core à tarifs libres  rthodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire lafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  DINS ET PROTHESES 100% SANTE'  compter du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge  compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ "  ANIER LIBRE "  DINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) lays / Onlays à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) lay Core à tarifs libres  rthodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont t'âge est < 16 ans''' (8) 'hirurgie optique réfractive - par ceil et par bénéficiaire lafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  .compter du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge .compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ "  ANIER LIBRE ""  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) 'hiays / Onlays à tarifs libres rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) 'hlay Core à tarifs libres  rothosed dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) 'hlay Core à tarifs libres  rothosed dentaires à tarifs libres remboursées par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9) rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursée par la SS/an/bénéficiaire Lafond dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS uniquement pour le panier reste à charge maîtrisée, le panier libre et l'implantologie)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) 'hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire la fond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  .compter du 1° janvier 2020 - Couronnes et bridge .compter du 1° janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ ''  ANIER LIBRE '''  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) nlays / Onlays à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) nlay Core à tarifs libres  withodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9) rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursées par la SS (aniquement pour le panier reste à charge maîtrisée, le panier libre et l'implantologie)  u-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  300€/an
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire d'alfond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAÎRE - AUPRÉS D'UN PROFESSIONNEL  COINS ET PROTHESES 100% SANTE*  L'COMPTET DE L'ALLES STONG SANTE	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  300€/an
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) 'Chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) 'Chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire (9) 'Chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire (9) 'Chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire (9) 'Chirurgie optique d'Environne et bridge (10 compter du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles (10 compter du 1" janvier 2021 - Prothèses dentaires à tarifs libres (10 couronne definitive, prothèse dentaires à tarifs libres (10 couronne definitive, prothèse dentaires à tarifs libres (10 couronne definitive, prothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursés par la SS/an/bénéficiaire (10 couronne dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursés ou non par la SS (10 couronne de l'implantologie) (10 couronne de l'i	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250€/an  900 €	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  300€/an
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont t'âge est < 16 ans''' (8) 'chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire dont t'âge est < 16 ans''' (8) 'chirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire (birurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire (birurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire (birurgie optique de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  Compter du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge  Compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ "  ANIER LIBRE "  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) 'nlays / Onlays à tarifs libres 'rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) 'nlay Core à tarifs libres  Porthodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (g) 'rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursées par la SS/an/bénéficiaire lafond dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS uniquement pour le panier reste à charge maîtrisée, le panier libre et l'implantologie) uu-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN 'cure thermale remboursée par la SS:  -Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%Jan  900 €	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  300€/an  1080 €
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont t'âge est < 16 ans''' (8) 'hirurgie optique réfractive - par ceil et par bénéficiaire la fond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  .compter du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge .compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ ''  ANIER LIBRE '''  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) halays / Onlays à tarifs libres rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) halay Core à tarifs libres rithodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9) rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursées par la SS /an/bénéficiaire lafond dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS uniquement pour le panier reste à charge maitrisée, le panier libre et l'implantologie) u-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN ture thermale remboursée par la SS :  -Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale -Forfait transport et hébergement thermale - Forfait global annuel	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  200€/an	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  300€/an  1080 €
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont t'age est < 16 ans''' (8) 'hirurgie optique réfractive - par ceil et par bénéficiaire la fond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  .compter du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge .compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ "  ANIER LIBRE ""  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) 'hiays / Onlays à tarifs libres rothèses dentaires à tarifs libres rothèses dentaires à tarifs libres amovible ou réparation) hay Core à tarifs libres  rithodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9) rothèse dentaire, implant, piller implantaire, parodontologie non remboursées par la SS suniquement pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS uniquement pour le panier reste à charge maitrisée, le panier libre et l'implantologie) uu-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN ure thermale remboursée par la SS:  -Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale  -Forfait transport et hébergement thermale - Forfait global annuel ctes ou frais d'acupuncture, de chiropraxie, d'ostéopathie, et d'homéopathie non remboursés par la SS (10)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  200€/an	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  300€/an  1080 €  200%BR  250%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire la fond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE'  compter du 1° janvier 2020 - Couronnes et bridge  compter du 1° janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ ''  ANIER LIBRE '''  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) silays / Onlays à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) silay Core à tarifs libres  rithodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9) rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursés par la SS/an/bénéficiaire lafond dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS intiquement pour le panier reste à charge maîtrisée, le panier libre et l'implantologie) u-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN ure thermale remboursée par la SS: Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale - Forfait transport et hébergement thermale - Forfait global annuel cites ou frais d'acupuncture, de chiropraxie, d'ostéopathie, et d'homéopathie non remboursés par la SS (hépatite A, typhoïde, fièvre jaune) (11)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%An  900 €	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  300€/an  1080 €  200%BR  250€/an  125€/an  50€/an
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire lafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE*  compter du 1** janvier 2020 - Couronnes et bridge  compter du 1** janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ**  ANIER LIBRE***  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7)  lays / Onlays à tarifs libres  rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation)  alay Core à tarifs libres  rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursées par la SS/an/bénéficiaire  lafond dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS  uniquement pour le panier reste à charge maîtrisée, le panier libre et l'implantologie)  u-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN  ure thermale remboursée par la SS:  -Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale  -Forfait transport et hébergement thermale - Forfait global annuel  ctes ou frais d'acupuncture, de chiropraxie, d'ostéopathie, et d'homéopathie non remboursés par la SS (népatite A, typhoide, fièvre jaune) (11)  stéodensitométrie osseuse non remboursée par la SS	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250%BR  200€/an	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  300€/an  1080 €  200%BR  250%BR
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non emboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans*** (8) hirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire lafond Lentilles et chirurgie de l'œil (valable pendant 2 ans)  DENTAIRE - AUPRÈS D'UN PROFESSIONNEL  OINS ET PROTHESES 100% SANTE*  compter du 1** janvier 2020 - Couronnes et bridge  compter du 1** janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ**  ANIER LIBRE***  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7)  lays / Onlays à tarifs libres  rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation)  alay Core à tarifs libres  rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursées par la SS/an/bénéficiaire  lafond dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS  uniquement pour le panier reste à charge maitrisée, le panier libre et l'implantologie)  u-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN  ure thermale remboursée par la SS:  -Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale  -Forfait transport et hébergement thermale - Forfait global annuel  ctes ou frais d'acupuncture, de chiropraxie, d'ostéopathie, et d'homéopathie non remboursés par la SS (10)  accins non remboursée par la SS (hépatite A, typhoide, fièvre jaune) (11)  stéodensitométrie osseuse non remboursée par la SS  GARANTIES OBSÈQUES (EN CAS DE DÉCÈS DE L'AFFILIÉ OU D'UN AYANT-DROIT)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250€/an  900 €   150%BR  200€/an  100€/an  40€/an  60€/an	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  275%BR  275%BR  200€/an  1080 €
entilles prescrites remboursées par la SS ou lentilles prescrites, y compris jetables, non imboursées par la SS - par an et par bénéficiaire dont l'âge est < 16 ans''' (8) inhirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire and l'âge est < 16 ans''' (8) inhirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire ans' (9) inhirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire ans' (9) inhirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire ans' (9) inhirurgie optique réfractive - par œil et par bénéficiaire ans' (9) inhirurgie optique d'ar' janvier 2020 - Couronnes et bridge compter du 1° janvier 2020 - Couronnes et bridge compter du 1° janvier 2021 - Prothèses amovibles ansier et a charge Maitrisé '' ansier Libre "Olins - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7) lays / Onlays à tarifs libres rothèses dentaires à tarifs libres remboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, ridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation) lay Core à tarifs libres remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9) rothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursées par la SS/an/bénéficiaire and dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS iniquement pour le panier reste à charge maitrisée, le panier libre et l'implantologie) undelà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN ure thermale remboursée par la SS: -Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale -Forfait transport et hébergement thermale - Forfait global annuel ctes ou frais d'acupuncture, de chiropraxie, d'ostéopathie, et d'homéopathie non remboursés par la SS (10) accins non remboursées par la SS (répatite A, typhoide, fièvre jaune) (11) stéodensitomètrie osseuse non remboursée de Cé de 6 mois)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250€/an  900 €   150%BR  200€/an  100€/an  40€/an  60€/an	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  275%BR  275%BR  200€/an  1080 €
COMPTET PROTHESES 100% SANTE:  A compter du 1" janvier 2020 - Couronnes et bridge  A compter du 1" janvier 2021 - Prothèses amovibles  ANIER RESTE A CHARGE MAITRISÉ "  ANIER LIBRE "  OINS - Soins conservateurs, endodontie, prophylaxie bucco-dentaire (7)  Polays / Onlays à tarifs libres  Prothèses dentaires à tarifs libres emboursées par la SS (couronne transitoire, couronne définitive, pridge, geste complémentaire, prothèse amovible ou réparation)  Porthodontie remboursée par la SS - par semestre de traitement et par bénéficiaire (9)  Prothèse dentaire, implant, pilier implantaire, parodontologie non remboursés par la SS/an/bénéficiaire  Plafond dentaire annuel pour l'ensemble des prestations remboursées ou non par la SS  Uniquement pour le panier reste à charge maîtrisée, le panier libre et l'implantologie)  But-delà de ce plafond, la prise en charge à hauteur de 100% BR est assurée.  PACK PRÉVENTION, MÉDECINES DOUCES ET SANTÉ AU QUOTIDIEN  Cure thermale remboursée par la SS:  -Honoraires, forfaits de surveillance médicale et thermale  -Forfait transport et hébergement thermale - Forfait global annuel  cuctes ou frais d'acupuncture, de chiropraxie, d'ostéopathie, et d'homéopathie non remboursés par la SS (10)  Paccions non remboursée par la SS (hépatite A, typhoide, fièvre jaune) (11)	100% BR + 70 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS   Sans reste  Sans reste  200%BR  200%BR  250%BR  250%BR  250%BR  250€/an  900 €   150%BR  200€/an  100€/an  40€/an  60€/an	100% BR + 90 €  10% PMSS les 2 yeux  10% PMSS  à payer (7) à payer (7) à payer (7)  250%BR  250%BR  275%BR  275%BR  275%BR  275%BR  275%BR  200€/an  1080 €

ASSIGNICE

OUI

(A) Hors établissements médico-sociaux (Maison d'Accueil Spécialisé, maison de retraite. EHPAD), tels que définis à l'Article L\_312-1 du Code de l'action sociale et des familles. (2) Dispositifs de pratiques tarifaires maîtricées OPTAM ou OPTAM-CO (en Chirurgie et Obstétrique): en adhérant à ces options, les professionnels de santé s'engagent à limiter leurs dépassements d'honoraires dans des conditions établies par la convention Pour savoir s'un médecin a achieré à l'OPTAM ou à l'OPTAM-CO, le site annuairesante amelifre et à la disposition de nous (2) En cas d'hospitalisation dans un pays étranger, la prise en charge des frais de ségour par l'assistation dans real des la bases indicales au passengreur est limitée au bases indicales au bases indicales à l'article le sait annuairesante amelifre et à la disposition de nous (2) En cas d'accolisione ou de toxicomanie) et dans les établissement médico-sociaux (Maison d'Accueil Spécialisé, maison de retraite, EHPAD) tels que définis à l'Article L\_312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Elle est limitée à à jours par an et par bénéficiaire pour les séjours en soins de suite, de réadaptation, de rééducation en cas d'accolisies en unité de soins seychiatriques en maison de repos et centre de convalescence en charge est exclue en cas d'hospitalisation dans les ellablissements non conventionnés. (4) Cette prise en charge est exclue en cas d'hospitalisation dans les ellablissements non conventionnés et dans les établissement médico-sociaux (Maison d'Accueil Spécialise, maison de retraite, EHPAD) tels que définis à l'Article L\_312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

Elle est limitée à 30 jours par an et par bénéficiaire pour les séjours en soins de suite, de réadaptation, de réducation et assimilés, en unité de soins psychiatriques, en maison de repos et centre de convalescence. (6) Dans la limite des faire rétellement engagés et des prix limites de vocales de l'action sociale et des familles.

(6) Les fresien de de des familles des fa

\*Tels que définis règlementairement : dispositif 100 % Santé par lequet les assurés couverts par un contrat de comptémentaire santé responsable peuvent bénéficier de certaines prestations d'optique, d'aides auditives et de prothèses dentaires définies règlementairement et intégralement remboursées par l'assurance maladie obligatoire et les comptémentaires santé, donc sans frais restant à leur charge, sous réserve que les professionnels de santé respectent les tarifs maximums fixés. "Voir la liste règlementaire des options de la liste A et de la liste B dans la notice d'information." Y comprès le remboursement de la Sécurité sociale.

BR: Base de remboursement de la Sécurité sociale; FR: Frais réels; PMSS: Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale; SS: sécurité sociale; TM: Ticket Modérateur. Différence entre la base de remboursement et le montant remboursé par l'assurance maladie obligatoire (avant application sur celui-ci de la participation forfaitaire d'un euro ou d'une franchise); SMUR: Service médical d'urgence régional. Organisation régionale mettant à la disposition du SAMU une ambulance médicalisée permettant d'assurer les premiers soins et le transport d'un malade dans un service hospitalier.

sante\_famplus\_p\_fp\_0520



# **SPVIE Assurances en quelques chiffres**









SPVIE Assurances est un courtier grossiste dédié à la commercialisation de produits d'assurance à travers un réseau de courtiers de proximité.



L'équipe SPVIE Assurances répond à vos questions au 01 88 46 70 25 ou par mail à servicepro@spvie.com

SPVIE Assurances · SAS de courtage au capital de 48 868.30 € · Siège social : 26 rue Pagès - 92150 Suresnes · RCS de Nanterre n° 525 355 251 · N° ORIAS 10 058 151 (www.vorias.fr) · Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière (articles L 512-7 du Code des assurances) • sous le contrôle de l'ACPR, 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 (www.acprbanque-france.fr) • Tel: 01 87 15 69 99 • Exerce son activité selon les dispositions de l'article L 520-1 II b du Code des assurances, la liste des assurances est disponible sur demande • Réclamation : Service Réclamation, 26 rue Pagès 92150 Suresnes CEDEX • Médiation : le Médiateur de l'Assurance est compétent pour intervenir sur tout litige n'ayant pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement adressée à votre courtier. Il peut être saisi par l'un quelconque des moyens suivants : La Médiation de l'Assurance, Pole CSCA, TSA 50110 75441 Paris Cedex 09 ou le mediateur@mediation-assurance.org.

sante\_famplus\_p\_fp\_0520